**Lire par morceaux : lecteurs et lectures de recueils et d’anthologies (16-18e s.)**

**Lieu : Université Jean Moulin, bâtiment Recherche, 18 rue Chevreul. Les salles seront précisées début septembre.**

**Horaire : 14.00-16.00**

**21 septembre 2017** : **Introduction** du séminaire, Mathilde Bombart (Université Jean Moulin - Lyon 3), Maxime Cartron (Université Jean Moulin - Lyon 3) et Michèle Rosellini (ENS de Lyon)

**19 Octobre** **2017**

* Guillaume Peureux (Université Paris X-Nanterre) : **Un Ronsard à son usage. Un recueil manuscrit dans la bibliothèque de Jean de Piochet (1532-1624)**.
* Flavie Kerautret (Université Paris X-Nanterre) **: Mêler « chansons folastres et prologues ». Circulation des discours de Bruscambille à Rouen (1610-1632).**

**16 novembre 2017**

* Miriam Speyer (Université de Caen) **: Du “ramas de diverses poësies” aux “recueil des plus belles pièces”. Dynamiques de compilation, dynamiques de canonisation dans les recueils collectifs de poésies au XVIIe siècle.**

S’il n’a bien sûr pas été inventé par les imprimeurs-libraires du règne d’Henri IV, c’est au cours du XVIIe siècle que le recueil collectif de poésies en viendra à occuper une place prééminente dans le paysage éditorial, notamment poétique. Le corpus de ces imprimés polygraphiques présente, malgré la disparate des auteurs et des courants esthétiques qu’il réunit et les évolutions qu’il subit au cours du siècle, une importante unité : le recueil devient, à ce moment-là, compilation du présent, regroupant quasi exclusivement des auteurs vivants. Dans ce sens, le recueil collectif est bien à même de concurrencer le recueil d’auteur. Les compilations parues plus ou moins au même moment partagent une partie de leur répertoire, et ce au-delà des limites des ateliers des divers imprimeurs-libraires. « Ancêtres de la revue littéraire » comme le formule H.-J. Martin, elles impriment, partant, les pièces les plus représentatives de la production et du goût poétique d’une époque circonscrite. Ces recueils collectifs nous permettent ainsi de faire l’histoire de l’évolution des préférences poétiques au fil du siècle (du moins dans l’imprimé). Au cours du dernier tiers du XVIIe siècle en revanche paraissent les premiers recueils collectifs pourvus d’une composante diachronique plus importante (*Recueil de poësies chrestiennes et diverses*, P. Le Petit, 1671 ; *Recueil des plus belles pièces des poëtes françois*, C. Barbin, 1692). Ces recueils, dotés d’un appareil liminaire précisant les critères du choix des pièces et l’usage de celles-ci, invitent, quant à eux, à poser un regard rétrospectif sur la production poétique du siècle. Or, quelle est l’image qui s’en dégage ? Quels sont les auteurs et pièces retenus ? Le choix est-il représentatif du goût poétique du moment de la composition des pièces, ou davantage du moment de leur compilation ? Et, en quel sens les imprimés polygraphiques publiés au fil du siècle ont-ils pu constituer des sources dans cette entreprise ? Pour notre intervention au séminaire du GADGES 2017-2018, nous nous proposons ainsi, en nous inscrivant à la fois dans l’axe 1 « Projets et prescriptions » et dans l’axe 3 « Publics et publication », d’interroger les dynamiques de compilation et de réception (immédiate ou différée) du recueil collectif au cours du XVIIe siècle.

* Maxime Cartron (Université Jean Moulin - Lyon 3) : **Des recueils collectifs de poésies aux anthologies modernes : constantes de compilation, constantes de canonisation ?**

**30 Novembre 2017**

* Delphine Reguig (Université de Saint-Etienne) : **Les *Œuvres diverses* de 1674 : Boileau auteur de recueil.**
* Nicolas Réquédat (Académie de Lyon) : **Les préfaces des éditions collectives de Jean Racine : une relecture téléologique.**

La réédition des tragédies dans le cadre d’éditions collectives en 1676, 1687 et 1697 est l’occasion pour Racine de supprimer certains passages, d’en réécrire d’autres dans une perspective d’unification de son œuvre. Dès lors, les préfaces vont jouer un rôle décisif dans la théorisation et l’automythification d’une production présentée comme s’inscrivant depuis le début dans un projet de régulation du théâtre. Ainsi, Raymond Picard remarque-t-il dans *La Carrière de Jean Racine* : « son attention se porte tout spécialement sur les préfaces. Il en compose une pour sa première pièce, qui en était dépourvue. Il en écrit de nouvelles pour *Alexandre*, *Andromaque*, *Britannicus* et *Bajazet* ; il conserve celles des autres pièces mais en les revoyant. **»** Il apparaît que cette entreprise de mise en scène de l’unité de son œuvre se situe dans la continuité du travail de Boileau dans son *Art poétique* paru justement en 1674 et qui donne de façon sous-jacente une place fort avantageuse au style racinien. Nous proposons donc dans cette intervention de nous intéresser à l’évolution des préfaces de Racine entre les différentes éditions et de mettre au jour la dimension téléologique des derniers textes, qui dans le cadre d’une mise en recueil proposent au lecteur une œuvre qui n’offre ni errance ni discordance. Lire ces éditions collectives sans regard critique revient alors à se prêter au jeu de la constitution consciente d’un mythe.

**25 Janvier 2018**

* Christelle Bahier-Porte (Université de Saint-Etienne) **: L’esprit Moderne mis en recueil : Houdar de La Motte (XVIIIe -XIXe siècle).**

Il s’agira de rendre compte de deux anthologies de textes de l’écrivain Antoine Houdar de La Motte (1672-1731), considéré comme chef de file des Modernes lorsque la Querelle est relancée au début du dix-huitième siècle par la publication de ses *Odes* (1707) puis de son adaptation de l’*Iliade* (1714). Le premier recueil, *L’Esprit des poésies de M. De La Motte de l’académie française, avec quelques notes…* (1767), propose une anthologie de textes poétiques. Le second, près d’un siècle plus tard, *Les Paradoxes littéraires de Lamotte ou Discours écrits par cet Académicien sur les principaux genres de poèmes* (1859), est une anthologie de textes critiques, très abondamment annotée par son éditeur. Il s’agira alors d’une part de rendre compte de ces deux pratiques du recueil, très différentes, et d’autre part de voir comment ces recueils ont contribué à construire une figure du « Moderne » dans l’histoire littéraire.

* Nadège Landon (Université de Saint-Etienne) : **Recomposer l’analyse du sentiment du Salon de Lambert ? Saint-Hyacinthe, compilateur du *Recueil de divers écrits* (1736).**

Saint-Hyacinthe, quand il était à Paris, fréquentait assidûment le salon de la Marquise de Lambert. Il était très sensible à l’esprit particulier, avec son héritage précieux, son sens moral et ses influences platoniciennes et féneloniennes, qui y régnait. C’est peut-être en raison de cet intérêt pour l’esprit du salon qu’il compila, après la mort de Lambert, divers textes, parmi lesquels le Traité de l’amitié de Lambert, dans le *Recueil de divers écrits, sur l’amour et l’amitié, la politesse, la volupté, les sentimens agréables, l’esprit et le cœur* publié en 1736. Elisabeth Carayol, dans sa thèse consacrée à Saint-Hyacinthe, estime en effet que ce recueil « peut être considéré en partie comme une émanation du salon de Madame de Lambert » du fait du « souci commun à tous les auteurs de construire une pensée morale » qui se fonde sur le concept du sentiment et qui composerait l’unité essentielle de cet ensemble composite. Saint-Hyacinthe aurait donc envisagé de recomposer des débats autour du concept de sentiment qui ont eu lieu dans le salon, en compilant des textes traitant du sentiment au sens large et en contribuant lui-même à ce recueil car il aurait été l’auteur de quatre textes sur les huit textes qui le composent. Il s’agira donc d’étudier comment se construit ce recueil et comment un principe d’enchaînement et de continuité peut apparaître dans le texte. Dès lors, Saint-Hyacinthe s’est-il appliqué à mettre en scène une analyse du sentiment, selon une logique mémorielle qui viserait à recomposer les réflexions menées dans le salon de Lambert ou, au contraire, a-t-il cherché à inventer une continuité entre pensées et réflexions composites ? En ce sens, il construirait une lecture singulière du sentiment. Notre propos s’attachera donc à comprendre la continuité et l’enchaînement à l’œuvre dans ce recueil pour discerner quelle pensée morale se construit peu à peu à la lecture du recueil.

**(Date à fixer)** Conférence de Dominique Brancher (Université de Bâle/*Collegium* de Lyon)

**8 mars 2018**

* Trung Tran (Université de Montpellier) : **La marqueterie bien jointe du recueil emblématique : le cas de l'*Hecatomgraphie* de Gilles Corrozet (1540).**
* Antonin Godet (Université Lumière - Lyon 2) : **Oser l'anthologie : Gilles et Galiot Corrozet, éditeurs du *Parnasse des poetes françois modernes* (1571-1578).**

En 1571 paraît *Le Parnasse des poetes françois modernes* – œuvre conçue comme une anthologie poétique de lieux communs par Gilles Corrozet. Si la conception intellectuelle et esthétique du *Parnasse* revient à Gilles Corrozet (qui meurt en 1568) c’est néanmoins à son fils, Galiot Corrozet, que nous en devons l’édition en 1571, en 1572 et – surtout – en 1578. Gilles y a compilé près de 400 fragments poétiques pour leur saveur gnomique. En 1578, Galiot amplifie cette œuvre de plus de 140 fragments. Ce recouvrement des gestes éditoriaux de l’un et de l’autre est une piste de recherche qui étonne notre conception de ce qu’est le travail, et l’art, de l’éditeur du XVIe siècle. Au sein de l’œuvre se crée une tension constante entre la volonté de compiler fidèlement les sources et celle de les réécrire. Cette communication aura pour objectif de mettre en évidence la confrontation entre les sources des pièces poétiques sélectionnées et les choix de découpes, de réécritures, de collages faits par Gilles, et redoublés quelques années plus tard par son fils Galiot.